

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 22 février 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6 et 7 février 2012

2012 V. 30 Vœu relatif à la dégradation et au déplacement de l'œuvre de Mme Sophie CALLE et de M. Franck GEHRY, pont du Garigliano (15^e).

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Dans « Le Monde » du 31 décembre 2011, Mme Sophie CALLE, artiste plasticienne, photographe, écrivaine et réalisatrice, s'adressait ainsi à la Ville de Paris : « En 2006, j'ai conçu, à la demande de la Ville de Paris, une cabine téléphonique sur le pont du Garigliano... Par contrat avec la Ville, je devais appeler de façon aléatoire pendant trois ans et parfois des passants alertés par la sonnerie répondaient et on se parlait. Les trois années sont largement passées, la cabine est toujours là, elle est dans un état épouvantable, le téléphone ne fonctionne plus. Si la Ville pouvait l'enlever ou la nettoyer, ou la transformer en vraie cabine téléphonique, s'en servir comme sculpture où ils veulent, bref ne pas la laisser à l'abandon sur ce pont... » ;

Considérant le constat de Mme Sophie CALLE quant à la dégradation et à « l'abandon » de son œuvre et sa demande de l'installer dans un autre lieu, cette œuvre ayant été commandée par la Ville de Paris, puis installée en décembre 2006 dans le cadre du parcours artistique du tramway T3 ;

Considérant l'effective dégradation importante et permanente de cette œuvre depuis son installation, nécessitant des interventions périodiques de la Ville de Paris pour la remettre en peinture et en état de marche ;

Considérant le coût initial de cette œuvre en 2006, soit 270.000 euros, et le coût de son entretien, supportés par le budget de la Ville de Paris ;

Considérant la demande initiale des élus de la majorité du 15^e au Conseil d'arrondissement de juin 2006, et au Conseil de Paris en juillet 2006 visant à installer dans un lieu plus protégé des dégradations et plus visible sur le parcours du tramway, vœu rejeté par le Conseil de Paris ;

Sur la proposition de MM. Philippe GOUJON, Jean-François LAMOUR, Jean-Baptiste MENGUY et Alain DESTREM, de Mmes Claire de CLERMONT-TONNERRE et Hélène MACE de LEPINAY, et des élus du Groupe UMPPA,

Emet le vœu :

- qu'un bilan financier des coûts d'entretien, depuis 2006, soit porté à la connaissance des élus,
- qu'un bilan de l'état de l'œuvre soit effectué : impact des dégradations sur l'intégrité de l'œuvre de Sophie CALLE et de l'architecte Franck GEHRY, état de fonctionnement du téléphone, état du système d'éclairage nocturne et que le chiffrage des remises en état soit établi,
- qu'un emplacement plus approprié soit étudié en concertation avec les élus du 15^e et le Conseil de quartier afin d'y installer l'œuvre restaurée de Mme Sophie CALLE et de M. Franck GEHRY.